


<p>DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT</p> <p>MAIRIE de BOTANS 90400</p> <p>Tél : 09 67 14 11 19- Fax : 03 84 56 11 19 mairie.debotans@wanadoo.fr</p>		<p><u>Compte-rendu de réunion</u></p> <p>Conseil Municipal du 07 octobre 2016 à 20h30</p>
--	---	---

Présents : Mmes Marie-Laure FRIEZ, Séverine HENRY
MM Frédéric BLANC, Guy COURTOT, Jean-Pierre DEMARCHE, Patrick MUTSCHLER, Alex THOMAS, Régis VASSELET

Procurations : M. François DIOGUARDI à M. Guy COURTOT, M. Pascal PORTIER à M. Jean-Pierre DEMARCHE

Absente : Mme Mélanie GANTHIER

Secrétaire de séance : M. Guy COURTOT

M. Olivier RICHARD, secrétaire - stagiaire de la mairie de Botans depuis le 23 septembre se présente aux membres du Conseil Municipal. M. Guy COURTOT est nommé secrétaire de séance.

Approbation de la dernière réunion du Conseil Municipal du 22 août 2016

La lecture du compte rendu de la réunion du 12 juillet 2016 n'appelle aucune remarque, il est adopté à l'unanimité par les membres présents du Conseil Municipal.

Suppression d'un poste d'Adjoint administratif principal de 2e classe à 17.5/35e

Mme FRANZ-GENEVOIS Élisabeth, secrétaire de Mairie ayant demandé sa mutation au 01 septembre 2016 et son remplacement se faisant par un agent de grade différent, Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents la suppression du poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à 17.5/35e à compter du 01/09/2016.

Création d'un poste d'Adjoint administratif de 1ère classe à 17.5/35e

Mme Le Maire rappelle que M. Olivier RICHARD est actuellement employé par le service de remplacement du « centre de gestion 90 » jusqu'au 31/10/2016.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à 17.5/35e à compter du 01/11/2016.

Suppression du poste de régisseur titulaire

Suite à son départ, le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents la fin des fonctions de régisseur titulaire de la régie de recettes de Mme FRANZ-GENEVOIS Élisabeth, à compter du 01/09/2016.

Nomination d'un nouveau régisseur

Mme Le Maire propose M. Olivier RICHARD comme nouveau régisseur titulaire de la régie de recettes pour la commune de BOTANS à partir du 1 novembre 2016,

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents la proposition de nommer M. Olivier RICHARD comme régisseur titulaire de la régie de recettes de la commune de BOTANS à partir du 1 novembre 2016.

Décision modificative pour ouverture de crédits au FPIC

Il est prélevé sur les ressources des communes une contribution destinée à alimenter le Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) pour l'exercice 2016.

Le prélèvement est de 342 €.

Il convient donc d'ouvrir les crédits nécessaires au compte 73925-014 « Fonds de Péréquation Intercommunale » pour 342 € en dépenses de fonctionnement avec une contrepartie en recettes de fonctionnement.

Le Conseil Municipal doit voter la décision modificative du budget 2016. Ces modifications consistent uniquement aux transferts d'opération de compte à compte.

- + 342 00 € en dépenses fonctionnement (article 73925 - prélèvement pour reversement de fiscalité « FPIC »)

- + 342 00 € en recettes de fonctionnement (art 7381.)

A noter que la commune recevra au titre du FPIC une recette de 4 .666 €.

Le Conseil Municipal, vote à l'unanimité des membres présents le transfert d'opérations et **autorise** Madame Le Maire à effectuer la régularisation.

Demande de subvention au titre du partenariat en direction des communes du conseil départemental pour l'entourage de la salle des fêtes

Le Département du Territoire de Belfort accompagne les communes du département dans leurs efforts pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie et à la sécurité des habitants.

A ce titre, Mme Le Maire propose de déposer un dossier pour l'entourage de la salle des fêtes. Ce dossier est à déposer avant le 15 octobre 2016.

Les travaux pour clôturer le parking sont estimés à 21300 €/HT et peuvent être subventionnés par le département (10 à 40% du coût).

Mme le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ce projet et propose de demander une aide à hauteur de 40%.

Le Conseil Municipal, par 2 « abstentions » et 8 voix « POUR »

- **Accepte le projet,**
- **Autorise Madame le Maire à solliciter l'aide du conseil départemental et à signer toutes les pièces nécessaires au montage du dossier,**
- **Décide d'inscrire les crédits nécessaires au budget communal 2017.**

Motion de soutien ALSTOM

La motion a été envoyée à chaque membre du Conseil Municipal, Mme Le Maire propose d'adopter cette motion de soutien ALSTOM.

Le Conseil Municipal **APPROUVE** la motion de soutien ALSTOM à l'unanimité des membres présents.

Questions et informations diverses

- La demande de la subvention à l'Association des accidentés de la route est non accordée.

- Dossiers d'urbanisme

Demande d'extension d'une maison individuelle au 8 rue de Dorans.

- C.A.B.

Le nom de la fusion de la C.A.B (Communauté d'Agglomération Belfortaine) et de la CCTB (Communauté de Communes Tilleul et Bourbeuse) a été adopté lors de la réunion des maires des 2 communautés de communes et le nom de « GRAND BELFORT » a été retenu.

La CAB poursuit sa campagne de changement de compteurs d'eau, les habitants peuvent être sollicités pour le changement de leur compteur d'eau. Si la société en charge du changement ne se présente pas lors du rendez-vous fixé, il serait bien que les abonnés le signalent en mairie.

- Une Coupure d'électricité s'est produite le 5/10/2016 suite à un poteau électrique percuté par un camion.
- Projet sécurisation chemin piétonnier rue du port
Le projet de sécurisation du chemin piétonnier rue du port est terminé. 2 poteaux présentent des marques de choc, les éléments réfléchissants au sol sont bien visibles la nuit et délimitent bien la chaussée. Les retours sont pour l'instant positifs.
- Réunion gardes-nature du 6 octobre 2016
Lors de la réunion, il a été rappelé que tout ce qui touche le domaine judiciaire reste de la responsabilité des communes. Le ramassage des dépôts sauvages fait partie de leur tâche. Le service des gardes-nature est habilité à faire des contrôles radar. La cotisation pour les communes dont la population est comprise entre 201 et 600 habitants s'élève à 2500 €/an.
- RPI
Lors de la réunion du 29 septembre 2016, les nouveaux membres du bureau ont été élus : la présidente du RPI est Mme Nelly WISS, le vice-président pour BERMONT est M. Jean-Paul DUBAIL, la vice-présidente pour SEVENANS est Mme Chantal BOUVET, la vice-présidente pour BOTANS est Mme Marie Laure FRIEZ.
- Travaux d'entretien de la commune :
Un devis de 1077 € HT a été validé pour remplacer le chéneau de la mairie côté Grande rue. Mme Le Maire a fait le nécessaire auprès de l'entreprise en charge de l'éclairage public pour le remplacement des néons sous le pont de l'autoroute
- S.I.E.M.P.K :
Les statuts ont été revus lors d'une réunion le mardi 4 octobre 2016 et doivent être encore approuvés puis validés.
- Divers:
Suite à travaux, l'ouverture d'une tranchée bordant le parking communal situé grande rue, présente un danger, un courrier va être transmis au propriétaire pour sécuriser cette tranchée par un ruban de couleur.
- Enrobé Grande rue
Le changement de l'enrobé Grande rue a fait diminué les émissions de bruit de roulage des véhicules mais on note qu'à certains endroits, il n'y a pratiquement plus de décrochement entre la chaussée et le trottoir.

La séance est levée à 22H00

Fait à BOTANS, le 13 octobre 2016
Madame le Maire,
Marie-Laure FRIEZ

